

## Conditions générales d'abonnement et d'utilisation de ARZEN

En vigueur à compter du 14/08/2021

### Article 1. Objet

Les présentes conditions générales d'abonnement et d'utilisation (les « **CGAU** ») définissent les conditions d'utilisation de la plateforme accessible en mode SaaS à l'adresse <https://arzen.tech/> (la « **Plateforme** ») et les conditions d'abonnement aux services fournis par la société ARZEN (la « **Société** ») à ses clients (le « **Client** ») via la Plateforme.

La Société et le Client sont désignés collectivement les « **Parties** » ou individuellement la/une « **Partie** ».

Le Client déclare avoir pris connaissance des CGAU préalablement à toute Commande (telle que définie à l'**Article 4** ci-dessous) et les avoir acceptées sans réserve.

La Société se réserve le droit de modifier à tout moment et sans notification préalable les CGAU, qui s'appliqueront à toute nouvelle Commande, même liée par quelque moyen que ce soit à une Commande antérieure, et invite le Client à en prendre connaissance dans leur intégralité à chacune de ses Commandes.

Toute Commande d'un Client auprès de la Société implique la renonciation expresse du Client à ses éventuelles conditions générales d'achat ou de services, ainsi qu'à tout autre document ou échange antérieur quel qu'il soit, portant sur la Commande, ou postérieur et non formalisé par un avenant écrit et signé par les deux Parties.

### Article 2. Définitions

Les termes dont une définition est fournie ci-dessous, lorsqu'ils figureront avec une première lettre majuscule, que ce soit au singulier ou au pluriel, auront les significations respectives suivantes :

« **Contrat** » désigne l'ensemble contractuel composé de la Commande, des CGAU et le cas échéant, de tout avenant écrit y afférent conclu entre les Parties.

« **Données Client** » désigne toute donnée de quelque nature que ce soit, créée, modifiée, hébergée, téléversée et/ou transférée via la Plateforme par le Client.

« **Données Personnelles** » désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

« **Droit de Propriété Intellectuelle** » désigne tout droit de propriété intellectuelle protégé par le Code de la propriété intellectuelle et les Conventions internationales, comprenant l'ensemble des droits issus de, ou associés aux : (i) procédures, études, conceptions, inventions, découvertes, et tout brevet ou demande de brevet correspondant ; (ii) œuvres et travaux d'auteur, droit d'auteur et tout droit associé, logiciels, leurs documentations et interfaces, (iii) base de données, (iv) topographie de produit semi-conducteur, (v) dessins et modèles ; (vi) marques et (vii) savoir-faire et secrets de fabrique et d'affaires.

« **Offre Commerciale** » désigne toute offre commerciale de la Société accessible sur la Plateforme et décrivant les caractéristiques et conditions tarifaires des Services fournis par la Société au Client.

« **Informations Confidentielles** » désigne toute information, quel que soit sa nature, son objet, sa forme, son support et/ou son contenu, tels que notamment toutes données, savoir-faire, spécifications, dessins, procédés, éléments techniques, financiers, commerciaux ou autre, liée à la Commande, à la Plateforme, aux Services, aux Parties et/ou à leur produits, communiquée directement ou indirectement par une Partie à l'autre Partie pour les besoins de l'établissement et de l'exécution de la Commande, quel que soit le mode de transmission (écrit, oral, informatique y compris réseaux et/ou messageries électroniques). Le contenu de la Plateforme est une Information Confidentielle.

« **Services** » désigne les services proposés par la Société au Client via la Plateforme, tels que décrits dans l'Offre Commerciale. Le Client est informé que la commande de Services non convenus dans l'Offre Commerciale, fera l'objet d'une nouvelle offre commerciale. De tels Services additionnels seront régis par les CGAU, sauf disposition écrite contraire expressément convenue par les Parties.

« **Terminal** » désigne tout terminal informatique ou de communication (tel que notamment *smartphone*, tablette électronique, ordinateur équipé de systèmes d'exploitation IOS, Android ou Windows) permettant d'utiliser la Plateforme conformément aux dispositions du Contrat.

### Article 3. L'accès à la Plateforme et au Compte Client

#### 3.1. Conditions et modalités d'accès à la Plateforme

L'accès par le Client à la Plateforme et aux Services s'effectue à partir d'un Terminal et conformément au Contrat. Le Client s'engage à ne pas accéder à la Plateforme par un moyen quelconque autre que celui prévu au Contrat, sauf autorisation préalable expresse de la Société par contrat spécifique.

Le Client s'engage à disposer à ses frais d'un accès Internet haut débit (non fourni par la Société).

La Société rappelle au Client que le réseau Internet permettant d'accéder à la Plateforme, est un réseau ouvert et informel. La gestion de l'Internet n'est soumise à aucune entité centrale, chaque portion de ce réseau appartenant à un organisme public ou privé indépendant. Son fonctionnement repose sur la coopération entre les opérateurs des différents réseaux sans qu'il n'y ait obligation de fourniture ou de qualité de fourniture entre opérateurs. Les réseaux peuvent avoir des capacités de transmission inégales et des politiques d'utilisation propres. La Société ne garantit pas le bon fonctionnement de l'Internet dans son ensemble, ni de ce fait, l'accès, partiel ou total ininterrompu à la Plateforme par le Client.

La Plateforme est disponible 24h/24h et sept (7) jours sur sept (7) dans les limites convenues au Contrat et des opérations de maintenance le cas échéant nécessaires.

### 3.2. Création et accès au Compte Client

Dans le cadre de la mise à disposition de la Plateforme au Client, ce dernier peut créer un compte client lui permettant d'accéder à son espace utilisateur sur lequel sont notamment référencées ses Commandes éventuelles via la Plateforme (le « **Compte Client** »).

Le Client déclare être majeur ou bénéficiaire de l'autorisation d'un adulte exerçant l'autorité parentale.

Le Client doit suivre les instructions sur la Plateforme dans l'onglet « *S'ENREGISTRER* ».

Dans un premier temps, le Client doit renseigner son adresse de messagerie électronique et choisir son mot de passe (les « **Identifiants** »).

Afin de finaliser la création de son Compte Client, le Client doit dans cet ordre :

- cocher les case « *J'ai lu et j'accepte les termes, les conditions et la politique de confidentialité* » ;
- cliquer sur « *S'INSCRIRE* ».

A l'issue de la procédure de création du Compte Client, le Client recevra un courrier électronique de confirmation de création du Compte Client.

Le Client s'engage à vérifier l'exactitude des informations renseignées et dispose de la faculté d'actualiser ou de modifier, sous sa seule et entière responsabilité, les informations renseignées lors de la création du Compte Client.

Toute saisie d'informations inexactes, non-actualisées ou incomplètes ou tout usage (par exemple comme nom d'utilisateur sur la Plateforme) des termes injurieux, diffamants, violents, obscènes ou plus généralement des termes contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, pourra donner lieu à la suspension ou à la fermeture du Compte Client par la Société.

Le Client s'engage à garder strictement confidentiels les Identifiants, à ne pas les communiquer à des tiers et à ne pas accéder à son Compte Client via le Terminal d'un tiers, afin d'éviter autant que possible tout risque d'intrusion ou d'usurpation de son Compte Client et de détournement des informations concernant le Client. La Société ne saurait être tenue responsable de toute utilisation du Compte Client par un tiers qui aurait eu accès aux Identifiants du Client de quelque manière que ce soit.

Le Client est seul responsable de la confidentialité de son Compte Client et s'engage à informer la Société immédiatement en cas d'accès à son Compte Client par un tiers. Toutes opérations sur le Compte Client seront considérées comme réalisées sous la responsabilité et avec le consentement du Client.

Une fois le Compte Client créé, le Client pourra se connecter à la Plateforme en cliquant sur le bouton « *SE CONNECTER* » et en renseignant ses Identifiants.

### 3.3. Utilisation de la Plateforme

Toute utilisation de la Plateforme et/ou des Services pour d'autres finalités que celles permises par les CGAU est strictement prohibée.

Le Client s'engage à utiliser la Plateforme conformément à toute documentation éventuellement transmise par la Société, aux dispositions du Contrat et ce, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Le Client reconnaît que l'utilisation de la Plateforme est réservée à un usage interne uniquement dans le cadre du périmètre convenu au Contrat, et ce, sans but lucratif direct ou indirect pour le Client (sauf convention expresse entre les Parties dans la Commande), à peine de faculté de résiliation de plein droit du Contrat par la Société.

Le Client s'interdit de concéder un accès à la Plateforme à tout tiers, sans l'accord exprès préalable écrit de la Société.

## Article 4. Commande

<b>ATTENTION : TOUTE COMMANDE CONSTITUE UNE OBLIGATION DE PAIEMENT</b>
--

Le Client déclare qu'il a été, préalablement à la Commande, informé via la Plateforme des caractéristiques et fonctionnalités des Services et s'être assuré de leur adéquation à ses besoins.

Toute Commande doit être réalisée par le Client via la Plateforme en se connectant à son Compte Client.

Le Client commande le ou les Services souhaités comme suit (la « **Commande** ») :

- i. Le Client doit sélectionner dans l'onglet boutique l'Offre Commerciale à laquelle il souhaite souscrire en cliquant sur le bouton « *CHOISIR* » ;
- ii. Après avoir sélectionné l'offre, le Client doit sélectionner les modalités de son abonnement :

- a. Durée d'engagement
- b. Niveau de support
- iii. Après avoir vérifié le récapitulatif de Commande, le Client doit prendre connaissance des CGAU et les accepter sans réserve en cliquant sur la case suivante : « *Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte sans réserve* ».
  - a. Enfin, le Client est invité à procéder le cas échéant au paiement du prix convenu dans l'Offre Commerciale (le « **Prix** ») par carte bancaire au moyen de l'interface de paiement sécurisée Stripe.

Le Client reconnaît et accepte expressément que la Société se réserve la faculté d'accepter ou de refuser discrétionnairement toute Commande.

En cas d'acceptation de la Commande par la Société, cette dernière transmet au Client dans un délai raisonnable et par courrier électronique une confirmation de commande sur laquelle figure notamment le numéro de Commande, le détail des Services objet de la Commande et le Prix (la « **Confirmation de Commande** »).

La Commande est réputée ferme et irrévocable entre les Parties (sous réserves des dispositions de l'**Article 20 « Droit de rétractation »** ci-après) à réception par le Client de la Confirmation de Commande.

Aucune modification de la Commande ne pourra être demandée par le Client à compter de la réception de la Confirmation de Commande.

La Confirmation de Commande constituant une preuve de la Commande, le Client s'engage à la conserver pour une durée au moins égale à la durée d'exécution de la Commande.

## **Article 5. Conditions financières**

Le Prix est communiqué en Euros, Hors Taxe (avec indication de la TVA en sus), et comprend les éventuelles réductions de prix, et tous frais supplémentaires susceptibles d'être exigibles par la Société.

La Société se réserve le droit de modifier unilatéralement le Prix à tout moment, étant entendu que, en cas d'augmentation des prix postérieure à la Commande, seul le Prix fixé au jour de la Commande sera applicable au Client.

Le Prix est payé conformément à l'Offre Commerciale. Une facture est éditée et adressée par courrier électronique au Client de manière concomitante à la Commande.

Tout retard de paiement donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, à facturation par la Société d'intérêts de retard dont le taux correspondra à trois (3) fois le taux d'intérêt légal augmenté de cinq (5) points de pourcentage.

Conformément aux dispositions de l'article L.441-10 du Code de commerce, en cas de retard de paiement par un Client professionnel non justifié par l'ouverture d'une procédure collective, ce dernier est de plein droit débiteur à l'égard de la Société d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) Euros, nonobstant toute indemnisation complémentaire qui devrait couvrir l'engagement par la Société de frais de recouvrement d'un montant supérieur.

## **Article 6. Données Client**

Le Client déclare être le titulaire des droits de propriété intellectuelle afférents aux Données Client et/ou être investi de l'ensemble des droits et autorisations afférents aux Données Client nécessaires pour en permettre l'utilisation, la reproduction, la représentation et la diffusion via la Plateforme.

Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence la totalité des risques liés à son activité. Il est seul responsable (i) du choix des Données Client transmises et de leur mise à jour dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme et (ii) des Données Client qu'il renseigne, modifie ou supprime.

Le Client s'engage à ne pas charger, télécharger, héberger, afficher ou transmettre via la Plateforme, des Données Client susceptibles de contenir (i) des virus, chevaux de Troie et/ou tous logiciels malveillants (« *malware* ») ou espions (« *spyware* ») et/ou (ii) des éléments (texte, son, image, etc.) à caractère pornographique, pédopornographique, xénophobes, incitatifs à la haine raciale, diffamatoires, injurieux, attentatoires aux droits de la personnalité et à la vie privée, à l'ordre public et au droit applicable.

## **Article 7. Réalisation des Services**

La Société réalise les Services conformément aux dispositions convenues par les Parties au Contrat.

La Société s'engage à affecter les ressources en matériel et en personnel nécessaires et suffisantes à la réalisation des Services.

Le Client reconnaît et accepte expressément que la Société est tenue d'une obligation générale de moyens dans la réalisation des Services.

## **Article 8. Obligations du Client**

Le Client s'engage, dans les meilleurs délais, en temps utile et dans un format exploitable, à (i) communiquer à la Société l'ensemble des documents et informations sincères, fidèles, à jour et nécessaires à l'exécution de la Commande et à (ii) répondre à toute sollicitation raisonnable de la Société relative à l'exécution de la Commande.

Le Client comprend et accepte expressément qu'il est seul responsable :

- de la validité et de l'exactitude des documents et des informations communiqués à la Société dans le cadre de la Commande et/ou des Données Client dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme ;
- du respect de toute norme, réglementation ou loi applicable notamment à la Plateforme et/ou aux Données Client.

Le Client s'engage à prendre connaissance et à respecter les dispositions de tous les documents éventuellement transmis par la Société dans le cadre de la Commande.

## **Article 9. Garanties**

Dans la mesure autorisée par la loi applicable :

- la Plateforme et/ou les Services sont fournis « tels quels », ce que le Client reconnaît et accepte expressément ;
- toute garantie est exclue en cas (i) de défaut de paiement du Prix par le Client, (ii) d'utilisation anormale et/ou non conforme à leur destination et/ou à la documentation et/ou au Contrat et/ou aux lois et règlements en vigueur dans les pays d'utilisation de la Plateforme et/ou des Services (iii) de modification ou altération volontaire même mineure de la Plateforme et/ou des Services dont la Société ne serait pas à l'origine (iv) de combinaison de la Plateforme et/ou des Services avec tout autre élément de quelque nature qu'il soit aboutissant à un dysfonctionnement ou à la contrefaçon des droits d'un tiers, (v) de prestation d'un tiers non habilité par la Société pour toute opération portant sur la Plateforme et/ou les Services, (vi) de négligence du Client, ou (vii) de force majeure.

La Société ne garantit pas :

- que la Plateforme soit exempte d'anomalies, d'erreurs ou de bugs et que son fonctionnement soit ininterrompu. En conséquence, il est rappelé au Client qu'il lui appartient de prendre toute mesure appropriée (notamment sauvegardes régulières) pour minimiser les conséquences dommageables liées notamment à une possible interruption d'exploitation ou à une possible perte de données générée par la Plateforme du fait de son utilisation ;
- que les Terminaux du Client supportent et/ou soient compatibles avec la Plateforme (en ce compris toute version ultérieure à la date de conclusion du Contrat), ce que le Client reconnaît expressément. Le Client veillera à disposer d'un Terminal compatible avec les spécificités techniques le cas échéant mentionnées dans la documentation transmise par la Société et doté d'un système d'exploitation à jour ;
- le bon fonctionnement de la Plateforme et/ou des Services sur un Terminal non-compatible, ce que le Client reconnaît expressément ;
- l'adéquation de la Plateforme et/ou des Services à un usage particulier non préalablement et expressément convenu dans le Contrat.

## **Article 10. Maintenance et Support**

### **10.1. Description**

Pendant la durée du Contrat, la Société assure au Client un service d'assistance à utilisation en cas de difficulté d'accès ou d'utilisation de la Plateforme et/ou des Services (le « **Support** »).

Par défaut, le Support est disponible via un service de messagerie électronique.

Il sera répondu dans les meilleurs délais aux demandes du Client du lundi au vendredi (sauf jours fériés en France) de 9h00 à 18h00 (Heure de Paris).

Si un niveau de Support spécifique a été convenu lors de la souscription dans l'Offre Commerciale, ce dernier remplace la méthode de support par défaut.

Pendant la durée du Contrat, la Société s'engage à faire ses meilleurs efforts pour traiter la demande du Client et proposer des mises-à-jour correctives des éventuelles anomalies ou erreurs affectant l'utilisation de la Plateforme (la « **Maintenance** »).

Le Client s'engage à installer sans délai toute mise-à-jour ou correctif mis à sa disposition par la Société.

Au titre de la Maintenance, la Société pourra être amenée à modifier la Plateforme et/ou à la rendre indisponible temporairement, sans altération des performances et fonctionnalités convenues dans le Contrat, et ce, sans information préalable auprès du Client et sans indemnité.

### **10.2. Exclusions de la Maintenance et du Support**

Sont notamment exclus de la Maintenance et Support, et ne seront pas traités par les équipes de la Société :

- les dysfonctionnements et/ou les anomalies de la Plateforme et/ou des Services dus aux cas (ii) à (vi) de l'Article 9 et/ou issus de l'utilisation de la Plateforme et/ou des Services sur un Terminal non compatible ;
- la maintenance et l'assistance portant sur les Terminaux du Client ;
- la reconstitution des Données Client en cas de destruction ou d'altération de ces dernières pour une cause externe à la Société ou du fait d'un tiers.

Sauf convention expresse entre les Parties dans la Commande, ne sont pas comprises dans le Prix :

- les demandes d'ajout de nouvelles fonctionnalités et toute demande de maintenance évolutive de la Plateforme ;
- la formation des équipes du Client à l'utilisation de la Plateforme qui devra le cas échéant faire l'objet d'un devis spécifique.

## **Article 11. Responsabilités**

### **11.1. Responsabilité de la Société**

Les Parties conviennent expressément que la mise à disposition de la Plateforme et la fourniture des Services ne sauraient être assimilées à une immixtion de la Société dans la conduite des affaires du Client.

Le Client accepte expressément que la Société ne pourra être tenue que des préjudices immédiats et directs résultant d'une inexécution contractuelle, à l'exclusion de tout préjudice indirect et/ou immatériel subi (tels que la perte de chance, de données, d'exploitation, de chiffre d'affaires, l'atteinte à l'image, etc.).

### **11.2. Exclusions et limitations de la responsabilité de la Société**

La Société ne saurait être tenue responsable d'un dommage quel qu'il soit ayant pour cause :

- les cas (i) à (vii) de l'Article 9 ; et/ou
- les documents et/ou informations communiqués à la Société dans le cadre de la Commande ; et/ou
- toute erreur ou manquement imputable au Client dans le renseignement des Données Client via la Plateforme.

**En tout état de cause, il est expressément convenu entre les parties que, sous réserve des dispositions d'ordre public, le montant total, toutes causes confondues, des indemnités, dommages et intérêts, frais de toute nature qui seraient dus par la Société au Client en application d'une décision de justice définitive ou d'un accord transactionnel préalablement accepté par la Société, ne pourra excéder un plafond global, tous litiges confondus, égal à cent pour cent (100%) du prix hors taxe effectivement encaissé par la Société au titre de la Commande objet du litige, au cours des douze (12) derniers mois précédant le fait générateur du dommage en cause.**

### **11.3. Responsabilité du Client**

Le Client demeure seul responsable :

- du périmètre d'utilisation de la Plateforme et des Services ;
- des Données Client utilisées via la Plateforme ;
- de la sauvegarde de ses données sur un support externe à la Plateforme pour prévenir toute perte.

Le Client est seul responsable de tous les dommages, quelle que soit leur cause, subis par la Société ou tout tiers, à l'occasion de l'utilisation de la Plateforme et/ou des Services.

## **Article 12. Propriété Intellectuelle**

La Société est titulaire et/ou investie des Droits de Propriété Intellectuelle portant sur la Plateforme et le Client s'engage à ne pas y porter atteinte.

Sauf disposition contraire de l'Offre Commerciale (et sous réserve des licences expressément concédées aux présentes), le Client reconnaît et accepte que la Commande ne constitue, en tant que telle, ni un transfert, ni une quelconque restriction des Droits de Propriété Intellectuelle de la Société.

Nonobstant ce qui précède, et sous réserve du parfait respect par le Client du Contrat et du paiement effectif du Prix, la Société concède au Client, qui l'accepte, un droit personnel non-transférable et non-exclusif d'utilisation et d'exploitation, pour le monde entier et pour toute la durée du Contrat, pour les finalités convenues dans la Commande, de la Plateforme et des Services.

Sauf accord préalable écrit et exprès de la Société ou disposition contraire du Contrat et sans préjudice des droits qui lui sont accordés par la loi applicable, le Client n'est pas autorisé et s'engage à ne pas (i) reproduire, modifier, transmettre, publier, traduire, adapter, sur quelque support et par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, la Plateforme, et/ou (ii) procéder à de l'ingénierie inversée de la Plateforme (sauf dispositions légales contraires) et/ou (iii) retirer, altérer, modifier, cacher et/ou porter atteinte de quelque manière que ce soit, en tout ou partie, aux signes distinctifs (protégés par un Droit de Propriété Intellectuelle ou non) appartenant à la Société ou à des tiers, et apposés et/ou intégrés par quelque moyen et/ou technique que ce soit sur la Plateforme.

En cas de réclamation d'un tiers portant sur la contrefaçon par la Plateforme et/ou les Services d'un Droit de Propriété Intellectuelle, le Client s'engage à initier toutes réclamations à ce titre directement et immédiatement auprès de la Société. La Société, à son choix et à ses frais, s'engage à soit remplacer ou modifier la totalité ou une partie quelconque de la Plateforme et/ou des Services, soit faire ses meilleurs efforts pour obtenir au profit du Client un droit d'utilisation, sous réserve (i) que le Client ait accepté et exécuté l'intégralité de ses obligations aux termes du Contrat, (ii) qu'une action en contrefaçon ait été intentée par un tiers devant une juridiction compétente, et (iii) que la Société soit en mesure d'assurer la défense de ses propres intérêts, et pour ce faire, que le Client collabore loyalement avec la Société en fournissant tous les éléments, informations et assistance nécessaires pour mener à bien une telle défense. Dans le cas où aucune de ces mesures ne serait raisonnablement envisageable,

la Société pourra unilatéralement décider de mettre fin aux licences d'utilisation concédées sur la Plateforme et/ou les Services potentiellement contrefaisants.

Le Client concède à la Société une licence gratuite personnelle, non exclusive, sans possibilité de la transférer ou de la sous-licencier, d'utilisation et de diffusion des marques et dénominations sociales du Client pour les besoins de l'exécution de la Commande et à titre de référence commerciale, pendant la durée du Contrat et pour le monde entier.

### **Article 13. Confidentialité**

Les Parties s'engagent à maintenir confidentielles les Informations Confidentielles échangées, collectées ou nées au cours de l'établissement et/ou de l'exécution d'une Commande.

Les obligations des Parties aux termes du présent Article ne s'étendent pas aux Informations Confidentielles pour lesquelles la Partie qui les reçoit peut prouver (exceptions non cumulatives) :

- qu'elle les a divulguées après l'obtention préalable de l'autorisation écrite de l'autre Partie ou que la divulgation a été réalisée par ladite autre Partie ;
- qu'elles étaient accessibles au public au moment de leur communication par l'autre Partie, ou qu'elles le sont devenues après cette communication sans faute de sa part ;
- qu'elles ont été reçues de manière licite d'un tiers soumis à aucune obligation de confidentialité ;
- qu'à la date de leur communication par l'autre Partie, elle était déjà légitimement en possession de celle-ci ;
- que leur divulgation a été imposée par application d'une disposition légale ou réglementaire impérative, d'une décision de justice définitive ou d'une sentence arbitrale exécutoire. La Partie soumise à une telle obligation de divulgation doit en informer immédiatement et préalablement l'autre Partie, et, le cas échéant, demander, ou mettre l'autre Partie en mesure de demander, la mise en œuvre de toutes les mesures ou procédures de protection de la confidentialité applicables en l'espèce. Dans tous les cas, la Partie contrainte de divulguer des Informations Confidentielles fournira ses meilleurs efforts afin de ne divulguer que la partie des Informations Confidentielles strictement nécessaire au respect de ses obligations.

En conséquence, les Parties s'interdisent, à compter de la Commande, et pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin du Contrat, pour quelque cause que ce soit, de communiquer à quelque titre que ce soit, sous quelque forme que ce soit et à quelque fin que ce soit, tout ou partie des Informations Confidentielles. Les Parties s'engagent à faire respecter cette obligation par l'ensemble de ses dirigeants, préposés, agents et éventuels sous-traitants à qui elle divulgue tout ou partie des Informations Confidentielles et à ne divulguer les Informations Confidentielles qu'aux personnes nécessitant d'en avoir connaissance et soumises à un engagement de confidentialité.

### **Article 14. Force majeure**

En cas de « Force Majeure » au sens de l'article 1218 du Code civil, les obligations des Parties, au titre de la Commande, seront suspendues pendant toute la durée du cas de la Force Majeure et reprendront dès la cessation de ce dernier.

En cas de survenance d'un tel événement empêchant la Société de respecter ses engagements, la Société s'engage à en informer le Client dans les meilleurs délais.

L'inexécution d'une Commande imputable à un cas de Force Majeure ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

Les Parties pourront librement résilier la Commande en cas de persistance du cas de Force Majeure au-delà de soixante (60) jours à compter de la survenance du cas de Force Majeure, sans qu'aucune des Parties ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

### **Article 15. Réversibilité**

Sauf demande de restitution des Données Client parvenue à la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les soixante-douze (72) heures suivant la date de fin du Contrat, la Société procédera à la destruction des Données Client.

Ces Données Client seront restituées « en l'état » conformément à leur contenu à la date de la demande du Client, et la restitution s'effectuera par transfert de fichiers informatiques dans un fichier « plat » standard dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de ladite notification écrite du Client.

Le Client déclare et reconnaît que la prestation de réversibilité n'inclut aucune assistance de la part de la Société dans la migration vers la solution d'un prestataire tiers.

### **Article 16. Données Personnelles**

#### **16.1. Données Personnelles du Client**

Le Client reconnaît et accepte expressément que les Données Personnelles collectées par la Société lors de l'établissement et de l'exécution de la Commande feront l'objet d'un traitement par la Société dans le respect des dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la

libre circulation de ces données (ci-après, le « **RGPD** ») et de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles (ci-après désignés ensemble, la « **Règlementation Applicable** »), pour la gestion des relations Clients et prospects, ainsi que l'exécution des Commandes, par le personnel de la Société, de ses sous-traitants et prestataires en charge de l'exécution de la Commande.

Pour accéder à la **Politique de confidentialité de la Société**, cliquez [ici](#).

#### **Article 17. Résiliation anticipée**

Sans préjudice des autres dispositions du Contrat et de tous dommages-intérêts auxquels pourrait prétendre la Partie non défaillante, chacune des Parties pourra résilier le Contrat de façon anticipée en cas d'inexécution par l'autre Partie d'une des obligations lui incombant au titre du Contrat. La résiliation prendra effet de plein droit trente (30) jours après la première présentation d'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la Partie défaillante, et restée infructueuse.

#### **Article 18. Dispositions diverses**

Les Parties s'engagent à toujours se comporter l'une envers l'autre avec loyauté, diligence et de bonne foi et notamment à s'informer mutuellement de toute difficulté qu'elles pourraient rencontrer dans le cadre de l'exécution du Contrat.

Chaque Partie déclare être assurée pour sa responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie notoirement solvable pour tous les dommages matériels et immatériels consécutifs à l'exécution de ses obligations au titre du Contrat, s'engage à maintenir ces garanties pendant toute la durée du Contrat et à en justifier à première demande de l'autre Partie.

Le Client autorise la Société à sous-traiter tout ou partie de l'exécution de la Commande au sous-traitant de son choix. La Société sera pleinement responsable des travaux confiés à ses sous-traitants et du respect des dispositions de la Loi n°75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance.

Sauf disposition contraire expresse au Contrat, toutes les notifications et autres communications requises ou prévues au titre du Contrat devront être transmises par écrit, par (i) remise en main propre, ou (ii) lettre recommandée avec demande d'avis de réception au domicile/siège social des Parties, ou (iii) courrier électronique avec demande d'accusé de réception. Les communications et/ou notifications envoyées au titre du Contrat sont réputées avoir été reçues par la Partie destinataire à la date et à l'heure de signature du bordereau de réception ou toute autre preuve de réception adaptée au mode d'envoi ou le jour ouvré suivant la première présentation.

Dans le cas où une disposition quelconque du Contrat serait jugée nulle, illégale, inapplicable, inopposable, en tout ou partie, cette disposition serait appliquée dans la mesure permise pour obtenir l'effet économique recherché par la commune intention des Parties, d'une manière valide, légale et exécutoire, et sans remettre en cause l'équilibre général du Contrat. A défaut, la nullité ou l'inapplicabilité de l'une quelconque des stipulations du Contrat n'emportera pas nullité des autres stipulations qui conserveront toute leur force et leur portée.

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir de l'un des droits quelconques qui lui sont conférés au titre du Contrat ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement desdits droits et/ou toute autre droit conféré au titre du Contrat.

Le Contrat ne fait naître aucun lien de subordination, d'agence ou d'association entre les Parties.

Le Contrat étant conclu *intuitu personae*, les droits et obligations en résultant ne pourront être cédés ou transférés, totalement ou partiellement, à titre gratuit ou onéreux, à quelque titre, sous quelque forme et à quelque personne que ce soit, par le Client sans l'accord préalable écrit exprès de la Société.

#### **Article 19. Élection de domicile – droit applicable – juridictions compétentes**

La Commande et le Contrat sont soumis à la loi française.

En cas de litige, les Parties rechercheront une solution amiable en notifiant à l'autre Partie par courrier recommandé avec demande d'avis de réception sa volonté de faire valoir cette clause.

Le Client consommateur est informé, conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du Code de la consommation, qu'il a en tout état de cause la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle des litiges de consommation ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Conformément aux dispositions des articles L.616-1 et suivants, et R.612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur est informé qu'il peut s'adresser à l'Association de Médiateurs Bretagne Ouest – 12 Rue Colbert – B37 – 56100 LORIENT (<https://www.mediation-consommation.ambo.bzh>), sous réserve de s'être adressé sans succès à la Société eu égard à ce litige, et ce dans les douze (12) mois précédant l'introduction de la médiation de la consommation.

A défaut d'issue amiable, et dans les conditions légales applicables aux litiges de consommation le cas échéant, chaque Partie sera libre de saisir la juridiction compétente.

#### **Article 20. Droit de rétractation**

## 20.1. Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement au sens dudit Code.

## 20.2. Modalités d'exercice du droit de rétractation

Lorsqu'il est applicable, le délai mentionné à l'**Article 20.1** court à compter du lendemain de la Commande.

Pour exercer son droit, le Client qui en bénéficie doit notifier à la Société, aux coordonnées figurant au pied des présentes, sa décision de rétracter la Commande au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (un formulaire non-obligatoire est annexé aux CGAU).

## 20.3. Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la Commande par le Client conformément aux dispositions du présent **Article 20**, la Société rembourse tous les paiements reçus du Client. La Société procède au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour l'usage d'un autre moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

### Annexe 1 – Modèle de formulaire de rétractation

-----  
MODELE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION A RETOURNER A LA SOCIETE EN CAS D'EXISTENCE ET EXERCICE PAR LE  
CONSUMMATEUR DE SON DROIT DE RETRACTATION

(sous réserve des conditions légales d'exercice du droit de rétractation)

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*)/pour la prestation de services (\*) ci-dessous :

Commandé le (\*)/reçu le (\*) :

Date :  
notification du présent formulaire sur papier) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de

(\*) Rayez la mention inutile.